



Une démarche de co-construction  
à l'échelle du territoire pessacais

## La co-construction du Projet Educatif de Territoire, en lien avec la réforme des rythmes scolaires

### 1/ SCÉNARIO PROPOSÉ SUITE À L'ATELIER ÉLÉMENTAIRE DU 16 MAI 2013

Les débats qui ont eu lieu durant l'atelier élémentaire du 16 mai 2013 n'ont pas permis de faire émerger un consensus total (la densification de la matinée d'enseignement à 3h30 ayant déjà fait l'objet d'une validation de la part du groupe de travail). En vue de faire converger les intérêts des différentes parties prenantes et de parvenir à arrêter définitivement un scénario d'organisation des temps de l'enfant, la Ville a proposé de réfléchir à un scénario alternatif d'organisation des temps de l'enfant afin de concilier les contraintes et les objectifs des différents acteurs. Ce scénario est présenté ci-dessous :

#### ***Le cadre structurant de la proposition élémentaire :***

Conformément aux demandes formulées par les acteurs éducatifs durant l'atelier du 16 mai 2013, ce scénario met l'accent sur :

- **la régularité de la journée de l'enfant** : avec 5 matinées d'enseignement identiques à 3h30
- **la possibilité de mettre en place les APC et des réunions de coordination de l'équipe éducative durant la pause méridienne** (les mardis et les vendredis), du fait d'une pause méridienne allongée de 15 min ;
- **l'allègement des journées scolaires les mardis et vendredis** (5h45 au lieu de 6h dans le scénario précédemment proposé) ;
- **la faisabilité des ateliers éducatifs** du fait du changement d'échelle car les ateliers éducatifs concernent tous les enfants scolarisés (maîtrise des impacts financiers par une prise en charge de 3h d'ateliers et non de 4h pour la Ville, faisabilité sur le plan RH par un respect des taux d'encadrement et par une possibilité de mobiliser des intervenants extérieurs)
- **une offre d'activités cohérentes et structurées dans le cadre des ateliers éducatifs** avec le maintien des ateliers à 1h30

